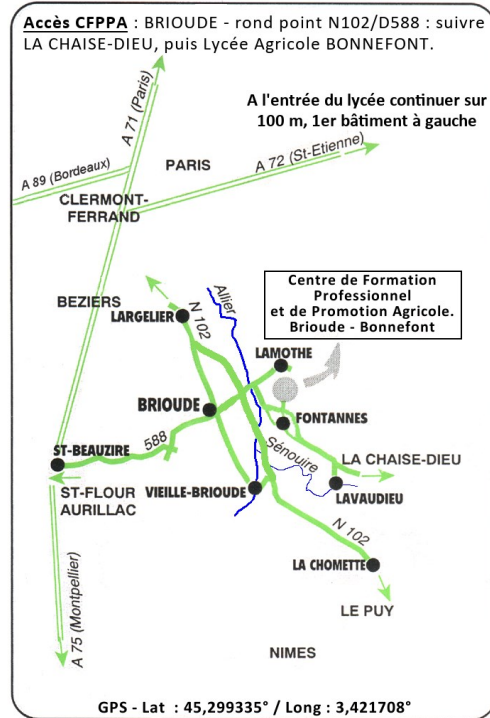


Le financement

En fonction des situations personnelles, les candidats peuvent effectuer des recherches de financement auprès des organismes susceptibles de prendre en charge tout ou partie de leurs frais de formation.
Pour les candidats salariés, CIF possible.

Coût : Nous contacter.

LE CFPPA (Centre de formation professionnelle et de la promotion agricole de BRIOUDE-BONNEFONT dispose de locaux dont l'équipement permet de dispenser des enseignements de niveau 3 (Bac+2) : laboratoires de chimie et de biologie, une animalerie pédagogique, 2 salles informatiques, ateliers pédagogiques, un centre de documentation et d'information, une exploitation agricole, un atelier machinisme, installations sportives, centre équestre, self...



Contactez-nous :
CFPPA de Brioude-Bonnefont
43100 FONTANNES

☎ 04.71.74.57.74. - 📠 04.71.74.57.53.

cfppa.bonnefont@educagri.fr

www.cfppabonnefont.fr



Enseignement agricole
Formations grandeur nature



Réussir son insertion professionnelle



Préparation au concours des Techniciens Supérieurs du Ministère de l'Agriculture

FORMATION POUR ADULTES



Plaquette Prépa concours TSMA - M.AJ. 11/05/2020

IPNS Ne pas jeter sur la voie publique

CFPPA de Brioude-Bonnefont



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA FORÊT

Plus de 4000 techniciens supérieurs du ministère chargé de l'agriculture, toutes spécialités confondues assurent des missions au niveau régional pour la mise en place et le suivi de la politique nationale et communautaire.

Attributions des Techniciens Supérieurs

- **Vétérinaire et Alimentaire (VA)** participent à toutes les activités en matière de santé et de protection animale et de sécurité alimentaire incombant aux services du ministère chargé de l'agriculture.
- **Techniques et Economie Agricole (TEA)** contribuent à l'orientation des productions animales et végétales, à la diffusion des techniques agricoles, aux enquêtes et études statistiques et économiques, à l'élevage équin et aux activités hippiques, à la protection des végétaux.
- **Forêts et territoires ruraux (FTR)** participent à toutes les activités en matière de forêt et d'environnement incombant aux services déconcentrés de l'Etat : Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Directions Départementales des Territoires (DDT) et de la Mer (DDTM) et Directions Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL).

Tous les Techniciens Supérieurs du Ministère de l'Agriculture (grade 1 : technicien supérieur ou grade 2 : technicien principal) peuvent être amenés à servir en administration centrale, dans les écoles d'application, dans certains services ou établissements d'étude et de recherche ainsi qu'en détachement.

Conditions d'inscription au concours

- Etre titulaire d'un niveau III (Niveau Bac+2) pour le grade 2
- Etre titulaire d'un niveau IV (Bac ou équivalent) pour le grade 1
- Etre de nationalité française et jouir de ses droits civiques
- Fournir un extrait de casier judiciaire
- Etre en position régulière au regard du service national
- Dispense de Diplôme : les mères et pères de famille d'au moins trois enfants et les sportifs de haut niveau.

Conditions d'inscription au concours

- **Une phase d'admissibilité** avec 2 épreuves écrites :
 - * Rédaction d'une note de synthèse.
 - * Une épreuve sur les connaissances techniques et scientifiques en fonction de la spécialité.
- **Une phase d'admission** (sous réserve d'admissibilité) avec 2 oraux :
 - * Un entretien de présentation et motivation du candidat.
 - * Mise en pratique des connaissances théoriques.

La préparation au concours avec le CFPPA

Le CFPPA Brioude-Bonnefont est votre allié pour réussir votre concours d'entrée dans la fonction publique.

Programme :

- Organisation politique et administrative de la France.
- Sciences de la vie, santé animale et zootechnie, génie alimentaire, hygiène et sécurité alimentaire.
- Techniques agricoles (productions animales et végétales, pratiques agricoles et environnement), économie agricole (politiques agricoles, l'entreprise agricole, les filières et marchés), eau, forêts, territoires ruraux.
- Français, communication.

Modalités de préparation : au choix

En présentiel :

- 500 heures de cours pour la préparation des épreuves écrites et orales.
- 5 semaines de stage en lien avec le futur métier.

En FOAD (à distance) :

Travailler à votre rythme, en toute autonomie, **avec les ressources pédagogiques et la méthodologie fournies par le CFPPA via une plateforme FOAD.**

Vous bénéficiez d'un suivi individuel personnalisé ainsi que la possibilité d'effectuer 2 sessions de regroupement afin de vous entraîner aux épreuves écrites et orales du concours.